



Association pour la Sauvegarde du Vieux Pornic (ASVP)
Maison des Associations, Case 68, 4, rue de Lorraine, 44210 Pornic
sauvegardevieuxpornic@gmail.com ; <https://www.sauvegardevieuxpornic.fr/>

Adhésion 2025/2026

(Quel que soit le mode de règlement de votre cotisation et/ou de votre don, adressez ce bulletin complété par mail ou par courrier à l'association)

Civilité : et/ou (entourer)

Date :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tél :

Mail :

☐ J'adhère à l'association pour la sauvegarde du vieux Pornic

☐ Je renouvelle mon adhésion pour 2025/2026

Montant de la cotisation 2025/2026 : 10 € ; Don :

€

☐ Règlement par carte de crédit via HelloAsso (cotisation et don) :

Pour régler en ligne votre cotisation, photographiez le QR code avec votre smartphone ou votre tablette, puis appuyez sur la bannière qui s'affiche et suivez les instructions à l'écran.



☐ Règlement par virement bancaire au compte de l'ASVP :

IBAN : FR76 3004 7141 3600 0210 5730 138

BIC : CMCIFRPP

Nom et adresse du titulaire :

**ASS POUR LA SAUVEGARDE DU VIEUX PORNIC
MAISON DES ASSOCIATIONS
4 RUE DE LORRAINE - 44210 PORNIC**

Motif du virement : **votre nom** ;

Référence : **Adhésion 2025/2026 ASVP**

Adressez-nous en parallèle ce présent formulaire :

- par courrier au siège social de l'association ;
- ou par mail :
sauvegardevieuxpornic@gmail.com).

☐ Règlement par chèque à l'ordre de l'**ASVP** adressé au siège de l'association ;

☐ Règlement en espèces ;

Les adhésions vont des JEP de l'année N aux JEP de l'année N+1 (3^{ème} WE de septembre).

L'Association pour la Sauvegarde du Vieux Pornic a pour objet la protection, la mise en valeur et la promotion du patrimoine architectural, paysager et culturel de Pornic et de son territoire, et en particulier du château de Pornic inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques ;

L'association respecte les trois critères de l'intérêt général : elle n'exerce pas d'activités lucratives ; elle ne fait pas l'objet d'une gestion intéressée ; elle ne fonctionne pas au profit d'un cercle restreint de personnes.

Merci pour votre adhésion et vos dons* à l'ASVP.

***vous recevrez en contrepartie un reçu fiscal.**